DÉPARTEMENT DE LA MANCHE
==*=*=*=*=*
COMMUNE DE LA HAYE-PESNEL
Place Charles De Gaulle
50320 LA HAYE-PESNEL
TEL. 02 33 61 50 43
****

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
***

Séance du Mercredi 24 Avril 2024

Date Convocation
18.04.2024

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-quatre avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Alain NAVARRET, Maire.

Date d'affichage
26.04.2024

Présents : Alain NAVARRET Maire, Maryse GUESNON Première adjointe, Patrick DOUASBIN, Jean-Jacques BEZIERS Adjoints ; Sylvain LECHEVALLIER Conseiller délégué, Hélène LEVILLAIN Conseillère déléguée, Gilles CHAPRON, Sylvie LAUNAY, Nelly LOISEL-LEPALLEC et Anne LEGRAVEY.

Absents : Annie DOITEAU (pouvoir à Hélène LEVILLAIN) ; Annie LEMATTE (pouvoir à Nelly LOISEL-LEPALLEC) ; Gaëtan ANNE (pouvoir à Sylvain LECHEVALLIER) ; Ludovic ROSEL.

Nombre de membres titulaires : 14 **Nombre de membres présents : 10** **Nombre de procurations : 3**

N° Délibération
24-0411

Secrétaire : Jean-Jacques BÉZIERS

Objet de délibération : Tarifs de l'eau à compter du 1er mai 2024 – ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2024-0311 EN DATE DU 27 MARS 2024.

Rapporteur : Patrick DOUASBIN – 2ème adjoint

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission des Finances en date du 18 mars ;

Vu l'avis favorable du bureau municipal en date du 16 avril 2024 ;

Vu l'exposé du rapporteur,

- Le conseil municipal, ainsi informé, décide, **à l'unanimité** des membres présents :

Nombre de suffrages exprimés	13
Votes pour	**13** Alain NAVARRET, Maryse GUESNON, Patrick DOUASBIN, Jean-Jacques BÉZIERS, Sylvain LECHEVALLIER (X2 pouvoir de Gaëtan ANNE), Anne LEGRAVEY, Hélène LEVILLAIN (X2 pouvoir d'Annie DOITEAU), Gilles CHAPRON, Sylvie LAUNEY et Nelly LOISEL-LEPALLEC (X2 pouvoir d'Annie LEMATTE).
Votes contre	0
Abstention	0

- D'arrêter les tarifs de l'eau, à compter du 1er mai 2024, comme suit :
  - Prime fixe annuelle (compteur principal-secondaire-herbage) : 60 €
  - Frais d'accès au service : 50 €

1-Pour les particuliers :

CONSOMMATION	Tarif en €/m3 en 2024
De 0 à 150 m3	1,92 €
De 150 à 250 m3	2,04 €
+ de 250 m3	2,16 €

Accusé de réception en préfecture
050-215002379-20240426-DEL-24-0411-DE
Date de réception préfecture : 26/04/2024

1-Pour les professionnels :

CONSOMMATION	Tarif en €/m3 en 2024
- de 500 m 3	1,20 €
+ de 500 m3	1,10 €
Bâtiments publics	0,20 €

Monsieur le Maire, Alain NAVARRET
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous - Préfecture et Publication ou Notification
Le 26 avril 2024

Alain NAVARRET - Maire

Accusé de réception en préfecture
050-215002379-20240426-DEL-24-0411-DE
Date de réception préfecture : 26/04/2024